

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE AVEC CONCOURS

---oOo---

- 1) *Pouvoir adjudicateur* :
VILLE DE HAGUENAU – Place Charles de Gaulle - B.P. 10249 - 67504 HAGUENAU
Cedex - Tél : 03.88.90.68.50 - Fax : 03.88.90.68.75
- 2) *Objet* : **Construction de l'Espace Sportif Sébastien LOEB à Haguenau – Mission de maîtrise d'œuvre**
Code CPV : 71240000-2
Catégorie de services n°12
- 3) *Lieu d'exécution* : Rue du Tournoi - 67500 HAGUENAU
- 4) *Caractéristiques principales* : Le projet comprend :
 - 1 gymnase nouveau standard (26,30m x 48,20m) équipé d'un mur d'escalade et de gradins avec 500 places assises, permettant notamment la pratique du handball et du basket-ball en compétition nationale et l'accueil simultané de 3 groupes d'EPS, avec des points d'ancrages au sol pour y fixer des agrès de gymnastique,
 - 1 gymnase (20 x 30 m) permettant une utilisation simultanée par 2 groupes d'EPS,
 - 1 salle multisports (20 x 20 m) permettant une utilisation par 1 groupe d'EPS,
 - des locaux de rangements, des vestiaires, douches et locaux annexes inhérents à ce type d'équipement.Sa surface utile totalise environ 3200 m².
La Ville de Haguenau souhaite édifier un bâtiment à basse consommation et limiter le plus possible sa consommation énergétique (démarche HQE, cible 04 en TP).
Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : 6 millions d'euros HT
- 5) *Procédure de passation* : marché de maîtrise d'œuvre sur concours restreint selon article 74.II. et organisé dans les conditions définies à l'article 70 du Code des marchés publics.
La mission de maîtrise d'œuvre est une mission de base au titre de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 comprenant en outre les missions EXE et OPC.
Le projet fera l'objet d'une démarche HQE.
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics.
- 6) *Conditions de participation* :
Ne peuvent répondre à la présente consultation que des équipes comprenant au minimum les compétences suivantes :
 - compétence d'architecte (mandataire),
 - compétence de bureau d'études techniques pluridisciplinaires (structures, fluides, électricité, ...),
 - compétence d'acousticien,
 - compétence d'OPC en phase études et en phase travaux,

- compétence d'économiste de la construction,
 - compétence d'un référent environnemental ou toute autre compétence jugée utile.
- L'équipe se présentera sous la forme d'un groupement solidaire.

7) *Critères de sélection des participants :*

- conformité du dossier administratif,
- conformité du dossier technique,
- adéquation des références présentées par l'architecte avec le projet selon les sous-critères suivants :
 - références en équipements multisports,
 - références en projet BBC ou équivalent,
 - références de complexité et d'importance équivalentes.
- qualité de l'équipe selon les sous-critères suivants :
 - exhaustivité des compétences demandées et moyens adaptés à la mission,
 - références de complexité et d'importance équivalentes des partenaires.

8) *Critères de jugement des offres :*

Les prestations des 3 candidats admis à concourir seront jugées en fonction des critères hiérarchisés dans l'ordre d'importance décroissante suivants :

- la qualité des réponses aux principaux objectifs : fonctionnalité, insertion urbaine et aspect environnemental (40%),
- la qualité des réponses apportées aux autres exigences du programme et aux aspects réglementaires (30%),
- l'adéquation du projet à l'enveloppe financière prévue au programme (30%).

9) *Composition du dossier de candidature :*

a) Pièces administratives :

- lettre de candidature (modèle DC1) présentée par l'équipe, et pour chacun des membres de l'équipe (modèle DC2) :
- déclarations prévues aux articles 43 à 45 du Code des marchés publics
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisé au cours des trois derniers exercices,
- déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement au cours des trois dernières années,
- attestations d'assurances.

b) Un dossier technique constitué des éléments suivants au format papier et sur CD-ROM :

- lettre de motivation du candidat quant à l'intérêt porté à l'opération (1 page format A4),
- la « fiche de synthèse de composition de l'équipe », selon le modèle joint, dûment complétée (1 page format A4),
- Pour les architectes, une sélection de trois références marquantes de complexité et d'importance équivalentes. La présentation de références d'équipements multisports et de projets répondant aux exigences BBC 2005 constituera un plus.

Des références de moins de 5 ans constitueront également un plus.

Ces trois références seront obligatoirement présentées sur la « fiche de synthèse des références architecte », selon le modèle joint, dûment complétée.

10) *Nombre maximum de candidats admis à concourir :* après examen des candidatures, trois (3) candidats seront admis à concourir (article 70.III.3° du code des marchés publics)

11) *Nature des prestations et délais :*

Les 3 candidats admis à concourir seront appelés à produire une prestation de niveau esquisse +.

Le délai prévisionnel de remise des prestations sera de 60 jours à compter de l'envoi du programme.

Date prévisionnelle de livraison de l'ouvrage : fin 2014

12) *Indemnisation des candidats* : une indemnisation forfaitaire sera versée à chacun des 3 candidats retenus pour concourir qui auront remis les prestations conformes aux exigences du règlement du concours. La rémunération du marché de maîtrise d'œuvre qui sera signé avec le lauréat tiendra compte de l'indemnité reçue par celui-ci au titre du concours. Le montant total alloué pour les 3 candidats est de **90.000 €/HT**.

13) *Conditions particulières* :

- délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres,
- les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 45 jours à compter de la réception de la demande sur le budget investissement de la collectivité, financement sur fonds propres avec participation financière de la Région Alsace et du Département du Bas-Rhin.

14) *Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements* :

Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 –

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

15) *Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours* : recours en référé pré contractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale

16) *Renseignements complémentaires* :

Renseignements administratifs :

Mlle Aurélie HEISCH

Direction du Droit et de la citoyenneté

Service de la Commande publique

Tél : 03.88.90.68.70

aurelie.heisch@haguenau.fr

Renseignements techniques :

M. Franck HEIT

Pôle Aménagement et Territoire durable

Mission Grands Projets

Tél : 03.88.90.68.83

franck.heit@haguenau.fr

17) *Date limite de remise des candidatures* :

Les candidatures, **rédigées en langue française**, seront transmises sous pli cacheté avec la mention "ne pas ouvrir" et l'indication de l'objet. Elles seront envoyées par la poste en recommandé avec avis de réception à l'adresse citée au 1° ou remise contre récépissé (y compris chronopost ou similaire) à l'Annexe de la Mairie de Haguenau, 2 rue des Chevaliers à Haguenau, bureau n° 10, ou par voie électronique, via la plate-forme internet « www.achatpublic.com ». La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, disquette ou tout autre support matériel) est également autorisée.

Elles devront parvenir pour le **lundi 05 mars 2012 à 16 heures**, délai de rigueur.

18) *Date d'envoi de l'avis à la publication* et au JOUE : **vendredi 27 janvier 2012**

Pour le Maire et par délégation
l'adjoint au Maire :

Signé : André ERBS